

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1424 Décisions concernant les Ministères.

n° 1424

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 novembre 1963

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1963

Date du numéro
31 décembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Sont reconduits, pour l'année scolaire 1963-64, les cours de perfectionnement indiqués ci-après : Enseignement du premier cycle du second degré, 1 classe (niveau 3°) 6 heures hebdomadaires. Les membres du Corps enseignant dont les noms 'suivent sont chargés de ces cours : — Mlle Chedoux, professeur de lettres, licenciée ; — M. Pichon, instituteur, enseignant dans les classes secondaires ; — M. Morançais, instituteur, enseignant dans les classes secondaires ; — Mme Faidherbe, institutrice contractuelle.